

Mastère spécialisé en « Sécurité Industrielle et Environnement »

Cette formation s'adresse plus particulièrement à la fois aux élèves de niveau bac + 5 ainsi qu'aux cadres de l'industrie, des bureaux d'étude et d'ingénierie, des compagnies d'assurance, aux ingénieurs de l'administration désireux d'acquérir une bonne maîtrise des risques industriels et de leur impact sur l'environnement.

- [Présentation](#)
- [Recrutement et sélection](#)
- [Organisation de la formation](#)
- [Pédagogie](#)
- [Coût](#)
- [Détails de la formation](#)
- [Dossier d'inscription](#)

[Téléchargez la fiche d'inscription \(.pdf\)](#)

PRESENTATION

Créé en 1988 à IMT Mines Alès, le Mastère spécialisé en "Sécurité Industrielle et Environnement" est une formation de douze mois qui s'adresse aussi bien à de jeunes diplômés qu'à des cadres confirmés. Elle a en effet été conçue pour pouvoir être suivie tout en maintenant une activité professionnelle.

Elle s'adresse plus particulièrement aux cadres de l'industrie, des bureaux d'étude et d'ingénierie, des compagnies d'assurance, aux ingénieurs de l'administration désireux d'acquérir une bonne maîtrise des risques industriels et de leur impact sur l'environnement.

Son objectif est de former des cadres capables :

- d'analyser et de quantifier les risques inhérents à une entreprise ;
- d'évaluer leurs conséquences sur le site et son proche environnement ;
- de proposer des moyens de prévention adaptés ;
- d'assurer le suivi des recommandations de l'Administration ;
- de se spécialiser en gestion de crise.
- de se spécialiser sur un profil métier.

Tout au long de son année de formation, le stagiaire bénéficie des compétences des chercheurs du Laboratoire du Génie de l'Environnement Industriel d'IMT Mines Alès et des membres de l'équipe pédagogique constituée essentiellement de spécialistes de l'industrie.

RECRUTEMENT ET SELECTION

Les candidats doivent être diplômés d'une école d'ingénieur ou d'une école supérieure de gestion ou posséder un titre universitaire BAC + 5 (D.E.A. ou équivalent). Dans la limite de 20% de l'effectif, les candidats possédant une maîtrise et un minimum de trois années d'expérience professionnelle peuvent postuler.

Une première sélection est effectuée sur dossier puis les candidats sont retenus définitivement après entretien devant un jury composé des responsables scientifiques du Mastère.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le cursus alterné de douze mois, de septembre à septembre, se déroule de la manière suivante :

- un module de base d'enseignement général et appliqué de 600 heures, bloqué sur une première période (de septembre à fin février) et consacré à l'analyse et la quantification des risques ainsi qu'au cadre réglementaire de la sécurité industrielle;
- un stage de 6 mois en entreprise de mars à fin août permettant de traiter un sujet technique précis ou plus global de sécurité industrielle, sujet proposé par l'entreprise d'accueil.

Cette étude donne lieu à la rédaction d'un mémoire de thèse professionnelle et à une soutenance orale. La possibilité est donnée au stagiaire de réaliser sa thèse professionnelle dans son établissement d'origine (entreprise ou administration).

PEDAGOGIE

Une large place est laissée au travail en équipe et à la méthode participative. Régulièrement, une table ronde est organisée, mettant en évidence les remarques et les préoccupations du groupe. Par ailleurs, le programme d'enseignement et son évolution sont soumis au comité de pilotage.

COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation s'élève à :

- 6 000 euros pour les élèves en formation initiale
- 11 000 euros pour les élèves en formation continue

Les modalités de paiement sont les suivantes :

- 30 % des frais en début de cycle (début septembre)
- 70 % à la fin du cycle d'enseignement général (avant le 31 décembre)
- 76 euros pour frais de dépôt de dossier

DETAILS DE LA FORMATION

1. Module de base (600 heures)

- Le risque dans l'industrie
- Les outils d'analyse de risques
- La modélisation du terme source
- La modélisation des phénomènes de dispersion
- La modélisation des phénomènes d'incendie
- La modélisation des phénomènes d'explosion
- Les outils de modélisation 3D et expérimentations à petite échelle
- Les éléments de maîtrise de risques
- Les principaux principes de l'urgence et de la gestion de crise
- 2 projets à réaliser durant l'année de formation:
 - Projet n°1 : Etude de dangers d'un site emplisseur de GPL
 - Projet n°2 : Etude de cas Urgence et aide à la décision en lien avec le simulateur de formation à la gestion de crise de l'Institut des Sciences des Risques.

Ce programme permet d'enrichir la formation technique dans le domaine de la sécurité industrielle et de la gestion de crise ainsi que vous proposer une formation complémentaire appelée « profils métiers ». Au choix 6 profils métiers :

- Ingénieur Manager Stratégie Innovation
- Ingénieur d'Affaires
- International Business Developer
- Responsable d'unité
- Ingénieur R&D en Mécanique des Matériaux
- Chef de Projets Complexes

Cette nouvelle offre de formation complète vous permettra d'acquérir des nouvelles compétences pour vous insérer au mieux dans le monde professionnel sur des fonctions de haut niveau dans le domaine de la gestion des risques.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier pour déposer une candidature au mastère « Sécurité Industrielle et Environnement » devra contenir les pièces suivantes :

- la fiche d'inscription

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- une photocopie des diplômes (baccalauréat et suivant)

- les relevés de notes des deux dernières années d'enseignement
- une lettre de recommandation du dernier établissement fréquenté.

Pour l'année 2020/2021

- La première sélection est faite sur l'évaluation du dossier d'inscription sur une période de janvier à avril.
- Les candidats sélectionnés passent un entretien individuel lors duquel ses motivations ainsi que son projet professionnel vont être évalués. Les entretiens ont lieu d'avril à juin.
- Transmettre les dossiers au responsable pédagogique et à la responsable administrative dont les coordonnées sont affichées ci-après.

CONTACT :

Ecole des Mines d'Alès
Mastère "Sécurité industrielle et environnement"
6 avenue de Clavières
F. 30319 Alès Cedex

Pierre Lauret, Responsable pédagogique

Tél. : +33 4 66 78 5329

Fax. : +33 4 66 78 27 01

pierre.lauret@mines-ales.fr

Dominique Zaphini : Assistante du Mastère

Tél : +33 04 66 78 27 03

Fax : +33 04 66 78 27 01

dominique.zaphini@mines-ales.fr